

15 février - Journée internationale du cancer de l'enfant

Les cancers, 2^{ème} cause de mortalité chez l'enfant

Prévention, soins, recherche, soutien des familles, loi pour le droit à l'oubli, la Ligue réclame la mobilisation générale

Paris, le 13 février 2014 – Les cancers pédiatriques font partie intégrante des enjeux du Plan cancer 2014-2019, et ce tant au niveau de la recherche que de la prise en charge des enfants malades et de leurs parents. À la veille de la Journée internationale du cancer de l'enfant, la Ligue contre le cancer rappelle l'urgence et l'importance de la mobilisation de tous : chercheurs, pouvoirs publics, citoyens... Pour cette journée mondiale, la Ligue fait le point et demande la promulgation d'une loi permettant aux enfants touchés par la maladie d'accéder au « droit à l'oubli ».

Le cancer chez l'enfant représente la seconde cause de mortalité après les accidents de la vie courante. En France, près de 1 700 nouveaux cas de cancers chez l'enfant sont dénombrés chaque année.

« Les cancers chez l'enfant restent, encore aujourd'hui, souvent synonymes d'isolement et de rupture du lien social et scolaire. Si, la Ligue contre le cancer soutient les orientations prises dans le cadre du Plan cancer 2014-2019, il est de notre devoir d'exiger la mise en œuvre de solutions concrètes pour aider les enfants et leurs familles, avant, pendant et après la maladie » explique le professeur Jacqueline Godet, présidente de la Ligue contre le cancer.

Les anciennes personnes atteintes de cancer souffrent de discriminations et d'inégalités. Refus d'assurance, surprimes, les anciens enfants malades doivent pouvoir bénéficier **du droit à l'oubli et concrètement ne plus devoir mentionner cette maladie dans les déclarations d'assurance**. La Ligue sait qu'après la rémission, l'enfant et sa famille n'oublieront jamais l'épreuve et demande ainsi de ne pas infliger cette double peine et cette condamnation à un traitement inégalitaire à vie face aux assureurs.

La Ligue contre le cancer se mobilise sur tous les fronts pour une lutte efficace et efficiente contre les cancers pédiatriques : avant, pendant, et après la maladie

Dans le cadre du Plan cancer 2014-2019, la Ligue contre le cancer est impliquée dans la conduite de 9 actions, concernant les enfants et les adolescents atteints de cancer. Parce que la lutte contre les cancers de l'enfant est un enjeu majeur, la Ligue pérennise ses actions sur tous les fronts :

Avant la maladie

- **En matière de prévention**

En développant une prévention réellement efficace et adaptée au sein des établissements scolaires, la Ligue contribue à réduire les inégalités de santé :

- interventions dans les classes : plus de 130 000 élèves sensibilisés chaque année ;
- formation des infirmières scolaires ;
- réalisation d'un travail de prévention sur le long terme en collaboration avec les enseignants.

- **En matière de recherche**

Mieux traiter les cancers pédiatriques est une priorité. Plusieurs projets de recherche, soutenus par la Ligue contre le cancer, pourraient permettre de viser cet objectif. Certains tentent d'identifier les paramètres génétiques favorisant le développement ou l'apparition de récurrences. D'autres analysent les complications survenant après traitement, notamment après une radiothérapie, pour en déceler plus efficacement la survenue et, surtout, aider les médecins à mieux les éviter.

Pendant la maladie

La Ligue contre le cancer milite pour **la préservation de la fertilité** (parfois mise à mal par la chimiothérapie et la radiothérapie) des jeunes malades et aide les CECOS (Centres d'études et de conservation des œufs et du sperme)* à développer des projets de recherche sur ce thème.

Au quotidien, la Ligue œuvre pour **améliorer la prise en charge personnalisée** et assurer la structuration du suivi de long terme des enfants et des adolescents. Par exemple :

- aide apportée aux frais de trajets ou d'hébergements pour les familles en grande précarité ;
- hébergement en famille d'accueil pendant les périodes d'intercure ;
- soutien des enfants et des familles au quotidien dans les centres d'onco-pédiatrie.

Après la maladie

Aujourd'hui, la Ligue demande la mise en place d'une loi pour mettre concrètement en œuvre le DROIT A L'OUBLI, promesse faite par le président de la République lors de l'annonce du Plan cancer, en février 2014, pour faciliter l'accès des anciens malades (enfants, adolescents et adultes) aux prêts bancaires et aux assurances.

Pourquoi ? Parce que trois millions de personnes ont un cancer en France ou en ont guéri. Elles ont des droits et veulent être pleinement considérées et reconnues.

Concrètement : en fonction du cancer, passé un certain délai, l'ancien malade ne devrait plus être obligé de mentionner cette maladie dans le questionnaire de santé.

Si la convention AERAS a permis quelques avancées, tout reste à faire dans son application. La preuve : depuis sa création en 2006, le service Aidéa de la Ligue contre le cancer (accompagner pour emprunter) a reçu 16 000 appels de personnes ayant des problèmes pour acquérir une assurance.

Et la lutte contre le cancer de l'enfant dépasse les frontières !

Depuis 2000, la Ligue soutient activement le Groupe Franco-Africain Oncologie Pédiatrique (GFAOP) pour mieux soigner la jeunesse africaine

Le GFAOP est né d'un constat simple : l'Afrique n'a pas les moyens de soigner ses enfants atteints de cancers. Pour tenter de pallier cette injustice, une coopération a pu naître entre pédiatres oncologues du Maghreb, d'Afrique sub-saharienne francophone et de France. Depuis sa création, en 2000, plus de 4 500 enfants africains ont pu être traités près de chez eux, dans de bonnes conditions.

La Ligue contre le cancer et le GFAOP sont deux des membres fondateurs de l'Alliance des Ligues francophones africaines et méditerranéennes (ALIAM).

À propos de la Ligue contre le cancer

¹^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 650 000 adhérents et 13 800 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. **Pour en savoir plus :** www.ligue-cancer.net

Contacts Presse

Aelya Noiret – noiret.aelya@gmail.com - 06 52 03 13 47
Elodie Audonnet - Elodie.Audonnet@ligue-cancer.net - 01 53 55 25 31